

BULLETIN ACADEMIQUE N° 331**SOMMAIRE**

Mayotte : Campagne d'appel aux dons

Grève 16 janvier 2025 AESH

Formation syndicale : Connaitre son statut d'enseignant

Dates et lieux Congrès FSU

Renouvellement contrat des Non-Titulaires

Le Guide FSU retraite 2024

Agenda

Permanences

Mayotte : Campagne d'appel aux dons d'urgence de Solidarité Laïque (La FSU membre du Conseil d'Administration)

Les destructions causées par le passage du cyclone Chido sont massives et Mayotte fait face à des dégâts humains et matériels d'une ampleur inédite en France. Les écoles et établissements scolaires ont été massivement touchés et servent de refuge pour une population précaire dont l'habitat a été totalement détruit. Au-delà de la nécessité d'une reconstruction durable sous la pleine responsabilité de l'État, les besoins immédiats sont immenses. C'est pourquoi le SNUEP-FSU relaie la campagne d'appel aux dons d'urgence de Solidarité Laïque, dont la FSU est membre du Conseil d'administration.

<https://www.solidarite-laïque.org/>

Grève 16 janvier 2025 : AESH, des personnels précarisés, sacrifiés et invisibilisés

Nos organisations syndicales FSU, CGT Educ'action, SNALC et SUD ont décidé d'appeler à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025 pour exiger :

- la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
- l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.

L'intersyndicale appelle à une large participation à cette journée de mobilisation et de grève pour obliger le ministère à prendre des mesures immédiates pour les AESH. Elle appelle les personnels à se réunir pour préparer sa réussite et à discuter des suites du mouvement. Ensemble, toutes et tous dans la mobilisation.

**Formation syndicale : Connaitre son statut d'enseignant pour faire face au new management public**

Le 28 janvier 2025 AU LP Marcel Dassault 3 Rue Châteaubriand BP 30310 33695 Mérignac

Le stage est ouvert aux syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s de 9 H 30 à 16 H.

Tous les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat ont droit à un congé maximum de 12 jours par année scolaire pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (textes de références : les lois n° 82-997 du 23.11.82 et n° 84-16 du 11.1.84, titre II - statut de la Fonction Publique et décret n° 84-474 du 15.6.84).

La demande d'autorisation d'absence doit être déposée par chaque collègue candidat au stage auprès du supérieur hiérarchique (chef d'établissement) un mois avant la date de début du stage soit au plus tard le 28 décembre 2024 :

- l'autorisation n'est pas délivrée par le supérieur hiérarchique mais l'autorité administrative compétente donc pour nous : Madame la Rectrice.
- une non-réponse dans un délai de 15 jours précédant le début du stage équivaut à autorisation accordée (le refus, très rare, doit être explicitement motivé).

Inscription sur :

<https://framadata.org/UGgpggHhSdGyAqXta> ou sur

sa.bordeaux@snupe.fr

Dates et lieux Congrès FSU

Les congrès FSU départementaux se dérouleront en janvier 2025. Toutes et tous syndiqué.e.s peuvent y participer. Il est nécessaire de faire la demande d'autorisation d'absence au moins 3 jours avant.

Congrès 24 : 9 et 10 janvier 2025 – Lieu non communiqué

Congrès 33 : 9 et 10 janvier 2025 – Lycée Kastler de Talence

Congrès 40 : 9 et 10 janvier 2025 – Salle « Lamarque-Cando » –

MONT DE MARSAN

Congrès 47 : 17 décembre 2024 – INSPE Campus Michel Serres –

AGEN

Congrès 64 : 9 et 10 janvier 2025 – Lycée Jacques MONOD –

LESCAR

Retrouvez toutes les infos et les modèles de lettre et convocation pour votre absence sur le site de la fsu ici : <https://fsu33.fsu.fr/9-et-10-janvier-congres-de-la-fsu33-un-moment-democratique/>.

**Renouvellement contrat des Non-Titulaires**

Dans certaines académies des contrats de non-titulaires ne sont pas renouvelés, laissant des élèves sans professeurs et des collègues dans encore plus de précarité en cette période de fin d'année.

L'argument annoncé pour justifier cette action étant purement et simplement budgétaire puisque ces rectorats n'ont plus les moyens de payer ces enseignants.

Le 13 décembre dernier, le ministère interrogé par ce sujet a répondu que la consigne a été donnée aux rectorats de reprendre contact avec les non titulaires concernés. Toutes celles et ceux qui devaient être réembauchés dans les prochains jours ou en janvier sur des besoins immédiats et durables (remplacements de quelques semaines immédiats) vont se voir proposer une reconduction de contrat immédiate. Cependant si des problèmes persistent, n'hésitez pas à nous solliciter sur sa.bordeaux@snupe.fr ou snupeaquitaine@gmail.com

Le Guide FSU retraite 2024 pour s'informer, débattre et agir est sorti et il est à télécharger ici :

<https://fsu.fr/guide-la-retraite-novembre-2024/>

PERMANENCES

Pour cette première période, le Snupe Fsu Bordeaux vous reçoit dans ses locaux de 14h à 16h30 :

- Jeudi 23 janvier 2025
- Jeudi 13 février 2025

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et de bonnes fêtes de fin d'année!

CO-SECRETAIRES ACADEMIQUES

- **Géraldine Jousseau**
Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77
- **Eric Delbos** Mail : eric.delbos@snupe.fr Tél : 06 07 16 01 42
- **Sandra Lemeilleur**
Mail : sandra.lemeilleur@snupe.fr Tél : 06 23 24 84 18

TRÉSORIÈRE

Géraldine Jousseau

Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Sylvie Riffaud

Mail: riffauds@yahoo.com Tél : 06 63 84 49 22

sa.bordeaux@snupe.fr
snupeaquitaine@gmail.com

**Immeuble Pont d'Aquitaine
Bureau 111
14 rue Cantelaudette
33 310 Lormont**



